

L'étymologie du mot « Boche »

L'étymologie du mot « boche »

L'éminent auteur des *Sources de l'argot ancien*, M. L. Sainéan, était plus qualifié que quiconque pour donner un avis autorisé sur l'origine du mot « boche » et sur celle du mot « alboche ». Il veut bien nous adresser la note suivante, que nous nous empressons de reproduire et qui résout d'une manière définitive, semble-t-il, ce petit problème philologique auquel, si nous en jugeons par les nombreuses lettres que nous avons reçues, nos lecteurs se sont vivement intéressés.

Cette note sera d'autant mieux appréciée que M. L. Sainéan termine précisément une étude sur le *Langage populaire parisien au dix-neuvième siècle* et qu'il a entre les mains, comme on va voir, toutes les pièces du procès :

Un des caractères frappants du parler vulgaire de nos jours est l'abrégement des mots polysyllabiques par l'élimination de la syllabe initiale ou finale. Les cas d'aphérèse sont particulièrement nombreux : il suffira de rappeler ici les abréviations populaires *chand* (de vin), *troquet* (mastroquet) et *zingue* (mannezingue). C'est à cette catégorie qu'appartient également *boche*, qui est tout simplement la forme abrégée de *caboche*. On a dit *tête de boche*, pour tête dure ou entêté, c'est-à-dire pour exprimer la même notion que *caboche*. Primitivement, cette expression n'a rien d'ethnique :

Boche, mauvais sujet, dans l'argot des petites dames... (Delvau, *Dictionnaire de la langue verte*, 1866).

Tête de boche, tête dure, individu dont l'intelligence est obtuse... (Rigaud, *Dictionnaire du jargon parisien*, 1878.)

Boche, autrefois les ouvriers disaient *boche* pour qualifier un lourdeau... (Vismaitre, *Dictionnaire d'argot fin de siècle*, v. *Alboche*.)

L'application particulière aux Allemands est ainsi un fait ultérieur. On en est redevable à un trait de psychologie populaire que résume l'expression *tête carrée d'Allemand*. L'une et l'autre remontent au premier contact avec les Allemands en 1870.

Cette spécialisation de *tête de boche* a eu lieu dans les milieux professionnels où l'on avait recours à la main-d'œuvre allemande. En voici un témoignage technique : « *Tête de boche*. Ce terme est spécialement appliqué... aux Allemands, parce qu'ils comprennent assez difficilement, dit-on les explications des metteurs en pages », lit-on dans la *Langue verte typographique* d'Eugène Boutmy, 1874.

Cette identification ethnique une fois accomplie, l'expression fit son chemin avec cette nouvelle acception. Citons cet exemple particulier au milieu des casernes :

C'est-y que tu me prends pour un menteur? Quiens, preuve que la v'là ta permission... Sais-tu lire, sacrée *tête de boche*?... (Courteline, *le Train de 3 h.* 47, p. 74.)

De là *boche*, Allemand, dernier résidu de *tête de boche* :

Il vient de décider que les *boches* fêteraient pus que deux fois l'anniversaire de Sedan. (Léon de Bercy, *Lettres argotiques*, XXV^e lettre, p. 5, dans *la Lanterne* de Bruant, 1896, n^o 65.)

Quant à *alboche*, il représente ce que les grammairiens appellent un croisement, c'est-à-dire la fusion de deux mots synonymes : *allemand* et *boche*. Ce terme est naturellement postérieur à *boche* : « *Alboche*, on désigne ainsi les Allemands, Luxembourgeois, Alsaciens, tous ceux qui parlent l'allemand. » (Rossignol, *Dictionnaire d'argot*, 1900.) Voici deux exemples tirés du *Père Peinard*, mine abondante de bas langage contemporain :

Y a pas jusqu'aux *alboches* qui n'aient des intentions de faire du chabanais. (27 oct. 1889, p. 1.)

On a remplacé l'aminche par un *alboche* qui a l'air bougrement godiche... (27 juillet 1890, p. 13.)

Conclusion : *boche* n'a, étymologiquement, rien de commun avec *allemand*. Cette application technique spéciale accuse un trait d'expérience vulgaire : pour passer de *boche* à *allemand*, il faut tenir compte du terme intermédiaire, *tête carrée d'Allemand*.

L. SAINÉAN.